

Commémoration de la libération de Revin: une première réussie



Un conseil municipal qui bouge :

- L'aide au permis de conduire
- Mise en place du conseil économique et social communal
- Un engagement important pour la rentrée scolaire

Ça s'est passé à Revin



Mai : Fête d'Orzy



Juin : Commémoration du Maquis des Manises



Juillet : Braderie



Septembre : Commémoration libération de Revin



Juillet : Revin'Meuse



Juin : Visite chez Oxame

Sommaire

Ça s'est passé à Revin	page 2
Édito du Maire	page 3
Du programme... à l'action	page 4 à 8
Ça bouge à Revin	page 9
Libre expression	page 10
Des Revinois à l'honneur	page 11
Demandez le programme	page 12

Edito du Maire



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Il y a six mois vous nous accordiez votre voix en nous confiant le soin de redonner un nouvel élan à notre ville.

Six mois au cours desquels mon équipe et moi-même avons mis en place un certain nombre de projets tels que le service Allo Revin Voirie, le Revenu Minimum Étudiant étendu au Bac + 5, un dispositif d'aide au Permis de Conduire.

Six mois où je me suis aussi attelé à de gros dossiers, je pense principalement à la reconstruction du Pont de Saint Nicolas, pour lequel j'ai multiplié les rencontres afin de faire aboutir ce dossier. Ces démarches n'ont pas été vaines, le Préfet ayant dans le courant du mois de juillet pris l'arrêté autorisant le Conseil Général à engager l'ensemble des opérations. La balle est désormais dans le camp du Président du Conseil Général.

Au cours de ces six derniers mois, mon équipe et moi-même avons été fidèles à nos engagements de démocratie locale et de proximité.

La mise en place du Conseil Économique et Social Communal de Revin (CESCR) associant l'ensemble des forces vives de notre territoire marque notre volonté de travailler tous ensemble à notre développement économique.

Soucieux du devoir de mémoire et après concertation avec les associations d'anciens combattants, j'ai, avec mon équipe, tenu à ce que la commémoration de la Libération se fasse dès cette année. Malgré des délais très courts, il m'est apparu essentiel de respecter nos engagements.

En matière de fiscalité locale, là aussi conformément à nos promesses, nous maintenons nos taux. La part communale n'augmente pas. Vous le constaterez par vous-même pour ceux d'entre vous s'acquittant d'une taxe foncière.

J'ai d'ores et déjà avec mon équipe engagé d'autres projets qui verront le jour prochainement. Je pense au conseil municipal jeune, à la mise en place d'un accueil péri-scolaire, aux différents travaux réalisés sur l'ensemble de la commune afin d'améliorer votre environnement.

L'écoute, la disponibilité, la réactivité doivent rester le cœur de notre engagement, c'est à mon sens la condition essentielle de la réussite de notre action à votre service.

Philippe VUILQUE
Votre Député Maire



Du programme...

■ UNE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE POUR AIDER LES JEUNES

Fidèle à nos engagements, dès le 1^{er} octobre, les jeunes âgés de 17 ans et demi à 25 ans peuvent retirer un dossier d'aide à l'obtention du permis de conduire.

Parfaitement conscient de l'obstacle financier que représente le coût d'un permis de conduire, nous avons souhaité apporter un coup de pouce à nos jeunes en leur offrant la possibilité de l'obtenir moyennant une contrepartie. Avoir le permis de conduire aujourd'hui c'est un plus dans la recherche d'emploi.

Comment ça marche ?

■ L'obtention de cette aide, pouvant atteindre 800 € (selon les revenus et la motivation du demandeur)

est conditionnée à la réalisation d'une action sociale, humanitaire ou communale de 60 heures.

■ C'est au demandeur de l'aide de présenter un projet et de prendre contact avec les structures pouvant l'accueillir. Notons que cette structure doit être située sur Revin.

■ Dès le dépôt du dossier de candidature, il doit être joint un planning prévisionnel négocié avec la structure d'accueil.

Renseignement :

Accueil de la mairie ou au 03 24 41 55 71

■ LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL : UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Qu'est-ce que le CESC ?

Le CESC de Revin a pour mission de réfléchir à l'activité économique de notre commune, ses perspectives de développement et les moyens à mettre en place pour y parvenir.

Il s'agit pour nous, élus, de mettre en place une structure regroupant l'ensemble des acteurs économiques afin d'instaurer un dialogue, un lieu d'échange et d'idées.

Cela permettra ainsi de réfléchir collectivement

à des projets susceptibles de faire bouger économiquement Revin et qui sont soumis au Conseil Municipal.

Chefs d'entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et syndicats sont ainsi représentés au sein de cette instance.

La première réunion du Conseil économique s'est tenue le 22 septembre et nous nous réunirons à chaque fois que cela sera nécessaire.

■ PONT DE SAINT NICOLAS

Le préfet vient d'autoriser le président du Conseil général à reconstruire le pont

Dès notre prise de fonction, nous avons repris ce dossier, faisant de ce dernier une priorité. Pour cela, le Député Maire, accompagné de D. Ruelle, Conseillère Générale, ont provoqué plusieurs rencontres avec les différents intervenants de l'opération notamment le Président du Conseil Général afin d'obtenir les informations nécessaires pour débloquer la situation.

Ces démarches n'ont pas été vaines.

Bonne nouvelle, après plusieurs mois d'attente, par arrêté du 16 juillet 2008, le Préfet des Ardennes a autorisé le Président du Conseil Général des Ardennes à reconstruire le pont de Saint Nicolas.

Intercommunalité CHOSE PROMISE...

Votre Député Maire vient de déposer une proposition de loi pour faire évoluer la carte intercommunale et permettre à terme à Revin de rentrer dans l'intercommunalité.

Cette proposition de loi prévoit que les 8 % de communes qui restent aujourd'hui dans notre pays en dehors de toute structure intercommunale puissent intégrer l'une d'entre elles.

Concrètement le projet de loi prévoit qu'une commune isolée qui se voit refuser l'entrée dans l'intercommunalité (cas de Revin) puisse l'intégrer après délibération et avis de la commission départementale de coopération intercommunale.

Si cette disposition est votée, Revin pourra entrer dans l'intercommunalité et surmonter les écueils existants.

■ RENTRÉE SCOLAIRE : LE MAIRE SUR LE TERRAIN

L'éducation et les conditions d'éducation des jeunes Revinois sont et doivent rester une priorité et cela en dépit des pressions tendant à réduire l'offre de l'État.

■ Sous le signe de la rentrée

Afin de s'assurer du bon déroulement de la rentrée scolaire, Philippe Vuilque, votre député maire accompagné de Renée Nivelet, déléguée aux affaires scolaires, ont procédé à la visite de l'ensemble des établissements primaires et maternelles de Revin et ce dès le mardi 2 septembre à 9 heures. Cela a permis aux uns comme aux autres de faire un balayage rapide de la situation matérielle et pratique des écoles de Revin.

Ce fut également l'occasion pour le Maire et sa déléguée d'explicitier la position municipale sur un certain nombre de mesures gouvernementales.

■ Mise en œuvre de l'aide individualisée

Selon la circulaire Darcos, la semaine scolaire passe à 4 jours et les enfants « en difficultés » bénéficient d'un soutien scolaire 2 heures par semaine.



Si l'idée est louable, la mise en œuvre de cette décision manque de suivi dans la mesure où il revient à la collectivité d'en assurer la bonne organisation.

La position unanime adoptée par le Maire et son équipe municipale est de ne pas se substituer au rôle de l'État.

La mise en place de ce dispositif doit donc se faire à coup constant pour la ville.

L'État ne doit pas mettre à contribution les Revinois pour financer une de ses actions.



À noter du reste, que sur Revin existait déjà à l'attention des enfants rencontrant des difficultés un dispositif « coup de pouce » visant justement à les aider par du soutien.

■ Rentrée scolaire à Revin : un effort d'accompagnement financier important

Si l'ensemble des communes prennent à leur charge les fournitures scolaires des enfants scolarisés en maternelle et primaire, la spécificité revinoise concerne la rentrée au collège. Effectivement, nous préférons privilégier ce type d'action exclusivement réservée aux enfants revinois.

Le coût de la rentrée scolaire en classe de 6^e est établi en moyenne à 190,82 € pour l'année 2008. La participation de la ville de Revin s'élève à 14,65 € par enfant.

La rentrée au collège constitue une étape importante pour les familles et leurs enfants, étape que nous accompagnons financièrement.

■ École Calmette : un préau neuf

Les parents ayant leurs enfants scolarisés à l'école primaire de Calmette ont pu dès cette rentrée constater qu'un préau avait été réalisé. Attente forte de la part du directeur de l'école et des parents d'élèves, cette opération a pu aboutir grâce à l'obtention de 15 000 € sur la réserve parlementaire de votre Député Maire.

Rentrée 2009-2010 : précision utile

Fermeture du Collège Briand en 2009 : **Le collège George Sand accueillera les collégiens comme prévu.**

Quelques parents d'élèves se sont inquiétés des conditions de la rentrée scolaire 2009 à George Sand. Pour information le Conseil Général a bien prévu de faire réaliser 4 salles de classe supplémentaires ainsi qu'une salle informatique. Les travaux seront réalisés de Janvier à juillet 2009. Tout devrait donc être en ordre pour que l'ensemble de nos collégiens revinois puisse s'y retrouver en septembre prochain.

LA PREMIÈRE CÉRÉMONIE DE LIBÉRATION DE REVIN

3 SEPTEMBRE 2008:



Intervention du Député Maire (extrait)

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille ici au Parc Rocheteau pour la première commémoration de la libération de Revin et plus exactement de l'entrée des troupes américaines à Revin. 64 ans plus tard, célébré pour la première fois cet événement peut sembler incongru voir décalé. C'est, je crois, tout le contraire.

Ce manque de célébration pendant 64 ans s'explique en effet d'abord parce que l'occupant nazi a déserté Revin quelques jours avant l'entrée des troupes américaines et que la première jeep américaine a pointé le bout de son capot le samedi 2 septembre 1944 à la Bouverie. Le pont étant détruit, le détachement américain est reparti sur Rocroi.

Ce n'est que le lendemain, le 3 septembre en fin de matinée que les troupes américaines faisaient réellement leur entrée à Revin.

C'est cette date, que d'un commun accord avec les associations d'anciens combattants, nous avons retenue pour fêter l'événement.

Ensuite et surtout cette libération ne fut pas fêtée comme il se doit dans les années qui suivirent par respect, par pudeur vis-à-vis de ce qui s'était passé trois mois auparavant aux Manises. Ce massacre effroyable de résistants marqua à jamais la mémoire collective des Revinois. Dans ces circonstances, la douleur était trop vive.

La libération se fit certes dans la joie mais aussi dans la retenue et dans le souvenir des martyrs des Manises. Le temps a passé, et il nous a semblé qu'il était aussi nécessaire de commémorer cet événement comme beaucoup d'autres communes le font.

C'est de notre devoir de ne pas oublier. Nous devons être fidèles à cette tradition parce que l'histoire est toujours en prise avec l'avenir.

Être fidèle à une tradition a dit JAURES : « c'est être fidèle à la flamme et non à la cendre ».

Nous souhaitons entretenir la flamme parce que les peuples qui ne connaissent par leur histoire ou qui l'oublent, s'exposent à ce qu'elle recommence.

Tel est la signification de cette commémoration...

Pour conclure, je m'adresse aux jeunes générations pour leur dire que la démocratie, la paix, la liberté sont fragiles et qu'il est de notre devoir collectif quelles que soient nos opinions, nos religions, nos options philosophiques, nos couleurs de peau, de les protéger ; de les préserver car nous ne pouvons pas dignement vivre sans eux



vous voulez reviv

Connectez-vous sur

UNE PREMIÈRE RÉUSSIE

La commémoration à travers la presse locale



La première cérémonie commémorative de la libération de Revin le 3 septembre dernier a été une réussite malgré le peu de temps de préparation et une météo capricieuse.

En effet, fidèles à leurs engagements le maire et son conseil municipal en partenariat avec les associations d'anciens combattants ont tenu dès cette année à commémorer pour la première fois la libération de Revin.

De nombreux Revinois ont répondu présents dès 17 h 30 sur les quais où étaient stationnés les véhicules militaires américains de l'association « Ardennes 44 ».

Ils étaient encore très nombreux sur le pas de leurs portes pour voir passer l'ensemble des véhicules. La réception offerte par la municipalité au parc Rocheteau a donné lieu à une belle bousculade. L'AREL a pu néanmoins projeter une brève rétrospective photos de la libération de Revin. Certains ont d'ailleurs pu sur ces photos reconnaître des membres de leur famille.

La journée s'est terminée à la salle des repas quai Edgar Quinet par un bal populaire aux couleurs des années 45. Beaucoup avaient joué le jeu et s'étaient habillés en tenue d'époque.

Là aussi un beau succès.

Nous remettrons cela l'année prochaine. Dès maintenant retenez la date du jeudi 3 septembre 2009.

re cette journée

www.revinwebtv.fr

■ LA DÉCHETTERIE À VOTRE DISPOSITION

La déchetterie de Revin vous permet d'évacuer les déchets non collectés par le service des ordures ménagères, et d'éviter au maximum les décharges sauvages sur le territoire de la commune. Elle permet d'économiser les matières en recyclant certains déchets mais aussi de récupérer certains produits pouvant présenter des risques sanitaires et environnementaux.

Un nouveau panneau a été installé à l'entrée de la déchetterie pour plus de lisibilité des heures d'ouverture.

DÉCHETTERIE de REVIN

CENTRE D'APPORT VOLONTAIRE RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS DE REVIN

LUNDI - MARDI
de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

SAMEDI
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

L'accès à la déchetterie est limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule de largeur carrossable inférieure ou égale à 2,25 mètres et de

PTAC inférieur à 3,5 tonnes (accompagnés ou non d'une remorque)

Certains déchets sont refusés : les pneumatiques, les ordures ménagères, les déchets putrescibles (à l'exception des coupes de jardin et branchages divers), les déchets médicaux, les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif, les cadavres d'animaux, les carcasses de voiture, les textiles (sauf en cas d'installation d'un conteneur) et la terre.

Point essentiel auquel la municipalité est très attachée : l'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers mais aussi pour les commerçants et artisans de Revin.

TRAVAUX RÉALISÉS

Depuis 6 mois, un certain nombre de travaux ont été entrepris ou réalisés sur le territoire de la commune tendant à l'embellir ou à améliorer notre confort.

- La réfection de l'éclairage du pont de la bouverie et de la rue pasteur
- la sécurisation de l'accès à la place de la république (accès interdit devant café de la jeunesse)
- la sécurisation du tournant rue Paul Bert (devant le Sporting bar)



- la remise, à titre d'essai, de la passerelle d'Orzy à double sens
- le fleurissement devant le camping, le parking leader price, l'intersection rue ferrer et le chemin du Fay



Un maire disponible

Philippe VUILQUE, votre Député Maire assure chaque vendredi après-midi dès 14h00 une permanence afin de vous rencontrer.

Nouveau : une fois par mois, le Maire sera en permanence sur le secteur d'Orzy.

N'hésitez pas à prendre **rendez-vous** auprès de son secrétariat au **03 24 41 55 83**.

Blog : philippe.vuilque.fr : action, intervention, questions parlementaires, vie municipale.

Pour signaler d'éventuels travaux à réaliser

ALLO VOIRIE REVIN

est à votre service au

0800 850 855
(coût d'un appel local)

ARDENNES SERVICES

Une association qui peut vous proposer différentes prestations pouvant vous faciliter la vie.

Les emplois familiaux : service mandataire et prestataire :

*Ce service permet l'intervention, au domicile des usagers, des aides à domicile et des auxiliaires de vie pour effectuer ou aider à effectuer les tâches suivantes :

Mandataire : Le particulier est l'employeur, l'association se charge de tous les documents administratifs relatifs au contrat de travail (contrat, bulletins de salaire, gestion des charges sociales, attestations...)

Prestataire : L'association est l'employeur direct des employées.

- le ménage, l'entretien du linge, les repas, les courses, l'aide à la toilette, les déplacements, les démarches administratives...
- pour stimuler la personne et lui apporter un soutien psychologique.

Le portage de repas à domicile :

Ce service, créé en 2001, fonctionne « en liaison froide » du lundi au dimanche inclus, pendant toute l'année, y compris les jours fériés.

Les repas sont apportés chez l'utilisateur entre 8 h 00 et 12 h 00 au plus tard.

Les plats élaborés par un boucher-charcutier-traiteur de REVIN sont conditionnés en barquettes hermétiquement fermées, et peuvent être directement réchauffés au four micro-onde ou de manière traditionnelle.

Pour une première commande, un délai de 48 heures est souhaité.

Chaque client choisit le plat qu'il veut, commande quand il le désire sans aucune contrainte.

Personne à contacter :
Nathalie Thibeaux au 03 24 40 52 54

CARAVEL

Association de passionnés, Caravel a 3 salariés permanents et occupe les locaux du relais VTT quai Edgar Quinet depuis son ouverture.



Aujourd'hui, le Relais VTT est connu et reconnu, Caravel a enregistré plus de 2000 passages pour la saison estivale 2008.

Thierry Royaux, permanent de l'association, constate que la création de la Voie Verte a eu un fort impact sur l'augmentation de fréquentation du relais. Aussi, l'équipe est réactive et s'adapte à la demande en multipliant son offre : tandem, VTC, carriole pour enfant. Ce qui permet de faire face à une clientèle variée du plus jeune au plus ancien, du novice au plus sportif.

La volonté de se renouveler sans cesse et d'innover constitue aussi une force de la structure. En effet, chaque année, une idée nouvelle est lancée.

Pour 2009, le projet de développer le vélo alternatif par l'acquisition de deux vélos avec assistance électrique...

Ouvert toute l'année, CARAVEL roule et n'est pas prête de s'arrêter!

www.caravel08.com
Contact : 06 83 13 35 18

ENTREPRENDRE DANS LES ARDENNES ET À REVIN

A l'initiative de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Ardennes, de la Chambre d'Agriculture des Ardennes, le forum « Entreprendre dans les Ardennes » se déroulera les 5 et 6 décembre prochain dans les locaux du CFA à Charleville Mézières : une mine d'information pour qui souhaite se mettre à son

compte. Pour celles et ceux qui souhaiteraient obtenir des renseignements pour une éventuelle reprise ou création d'activités sur notre commune nous les invitons cordialement à prendre contact avec nos deux référents du conseil économique et social :

Nathalie Royaux
Adjointe au Maire aux affaires économiques
Stéphanie Le Goanvic
Chef de Cabinet - 03 24 41 55 81

Du programme aux actes.

Il y a six mois, nous étions élus par une majorité de Revinois sur un programme. Un certain nombre de points évoqués lors de la campagne ont d'ores et déjà vu le jour.

La rentrée universitaire a lieu d'ici ces prochains jours, et nous avons tenu à étendre le RME (revenu minimum étudiant) jusqu'au BAC + 5 dès cette année.

Parce que nous avons à cœur l'égalité des chances au départ, le dispositif d'aide à l'obtention du permis de conduire pour les jeunes âgés de 17 ans ½ à 25 ans est désormais mis en place sur la commune.

Le conseil économique et social communal de Revin est né conformément à notre souhait d'associer le plus grand nombre à la réflexion sur la re-dynamisation de notre ville.

De même le service « Allo Revin Voirie » répond manifestement à vos attentes.

D'ici quelques jours, les principales installations sportives de la commune seront équipées de défibrillateurs.

Prochainement sera lancé l'appel à concours d'architectes pour la réalisation de la médiathèque.

Le conseil municipal jeune se réunira au plus tard début d'année 2009.

Par ailleurs, fidèles aux engagements de nos prédécesseurs, nous avons renouvelé notre participation financière de près de 15 euros par collégiens revinois.

Parallèlement, nous avons pris à bras-le-corps les dossiers épineux tels que le pont de Saint Nicolas pour lequel nous avons obtenu une avancée non négligeable avec l'arrêté préfectoral autorisant le conseil général à le reconstruire. Affaire à suivre...

Nous gardons et nous garderons le cap que nous nous sommes initialement fixé alors que nous sommes confrontés à un désengagement conséquent de l'État.

Hélas, nous assistons au triste spectacle du « nous décidons, vous faites et vous payez ». Cela résume assez bien la politique du gouvernement en place. C'est une situation délicate réduisant notre marge de manœuvre. Le désengagement de l'État passant notamment par la réduction de subventions contribuera à plus ou moins long terme à l'étranglement de nos communes.

P/ Le Groupe des Élus Socialiste
Alain ROY 1^{er} Adjoint à la mairie de REVIN

Malgré la fermeture de deux classes en écoles élémentaires, une à la Campagne et une à l'école Calmette, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Pourtant tous les enfants de 2 ans n'ont pas pu être accueillis, notamment dans les écoles maternelles de La Bouverie et de Sartnizon.

Ceci est le résultat de la politique de désengagement de l'État pour les écoles.

Monsieur Darcos lorsqu'il dit qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un BAC + 5 pour surveiller un enfant qui fait la sieste ou pour changer des couches prépare l'opinion publique à la disparition programmée de la scolarisation des enfants âgés de deux ans.

La scolarisation des tout petits ne faisant pas partie des compétences obligatoires de l'Éducation Nationale, l'accueil des enfants de deux à trois ans devrait disparaître pour des raisons budgétaires car il va falloir trouver les 13 500 postes à supprimer pour la rentrée 2009.

Qu'est ce qu'on lui reproche à l'école maternelle ?

Principalement de ne pas être adaptée aux horaires des parents et des entreprises. On ne peut cependant que se féliciter de l'accueil assuré par les enseignants.

Il est par ailleurs montré qu'une scolarisation précoce, dans de bonnes conditions, est un atout pour les enfants et plus particulièrement pour ceux issus de milieux socialement défavorisés.

En préconisant tout simplement de créer des « jardins d'éveil » destinés aux enfants âgés de deux à trois ans afin qu'ils soient pris en charge par des professionnels de la petite enfance, cela sous-entend qu'on transfère à la commune le soin d'assurer ce service et les charges afférentes.

Service que la collectivité ne saurait offrir gratuitement.

Ainsi l'école est dans la ligne de mire : élimination progressive de la scolarité avant 5 ans, mise en concurrence des établissements...

Autant de mauvais coups portés à l'éducation et dont l'unique motivation est la réduction de la dépense publique.

Renée NIVELET
Conseillère Municipale déléguée
aux affaires scolaires

Nous profitons de ce second « Revin Mag », pour vous informer des décisions importantes qui ont été prises lors de deux conseils municipaux qui se sont déroulés depuis la précédente édition et de nos réactions envers celles-ci, réactions totalement apolitiques et motivées par l'intérêt général.

- Élection des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 21 septembre 2008 : les quatre membres de l'opposition étaient candidats. L'application de la règle proportionnelle se traduit par l'élection des Mesdames DUMON et LAYGUE. La majorité a obtenu 13 élus et 5 suppléants.

- Projet de médiathèque :
La réhabilitation du bâtiment du parc Rocheteau, compte tenu de son coût, est abandonnée. Le projet actuel vise à la construire place Jean Jaurès. Nous avons évoqué la création d'une crèche, qui à nos yeux est plus urgente qu'une médiathèque. Il nous a été répondu que celle-ci pourrait être implantée dans la médiathèque. Lorsque l'on connaît les délais d'étude et de réalisation d'une telle structure et en souhaitant que ce projet ne se transforme pas en serpent de mer comme le pont de Saint Nicolas, du temps va encore s'écouler avant la mise à disposition d'une crèche. En conséquence, nous nous sommes abstenus lors du vote de cette délibération.

- Aide au permis de conduire :
Les conditions d'obtention de cette aide ne nous ont pas paru suffisamment strictes. La personne concernée devra justifier d'une présence à REVIN supérieure à trois mois. Ce délai nous semble trop court. Il n'est pas exclu que des profiteurs exploitent cette faille. En conséquence, là aussi, nous nous sommes abstenus.

- Questions orales :
Deux questions ont été posées, l'une concernant le stationnement sur trottoir qui se généralise dans la ville et qui nuit à l'accessibilité des trottoirs en particulier pour les handicapés et la seconde, la vitesse des véhicules rue Jean Moulin. Ces constats n'ont pas été réfutés mais Monsieur le député-maire n'a fait part d'aucune décision qu'il prendrait pour y pallier dans le cadre de ses prérogatives notamment de police.

Pour les Revinois et Revinoises disposant d'Internet, nous sommes à votre disposition aux adresses suivantes :

- DUMON Brigitte : joel.dumon@cegetel.net
- ROSE Jean-Bernard : jean-bernard.rose@orange.fr
- CANOVAS Alain : alain.canovas@online.fr

L'équipe d'opposition
M^{mes} Dumon – Laygue / Mrs Rose – Canovas

Des Revinois à l'honneur

Équipe de Basket Cadets des MARCASSINS

Félicitations à notre équipe de cadets des Marcassins qui ont fini premier du championnat départemental de la fédération de basket pour la session 2007-2008. Ils avaient aussi été présents pour la demi-finale de la coupe des Ardennes.

Souhaitons aux Marcassins une bonne saison 2008-2009.

Contactez le club au 06 07 40 83 71 pour les rejoindre. Blog : marcassins-revin.over-blog.fr



Joueurs : FIORINA Thomas - HESBOIS Jordan | SOULARD Victorien | CLEMENT Antoine | ALLARD Samuel | VILLERET Julien | SACRE DYLANN | DE PAIVA Alexis
Absents sur la photo : MEBARKI Florian et ALLAIRE Quentin
Entraîneurs : LILLIU Florian | MARQUET Vincent et BRIOSO Franck



LA FANNY REVINOISE, un club pour tous

Créée en février 1975, la Fanny Revinoise compte en moyenne 130 licenciés repartis en trois catégories :

- Senior masculin et féminin • Cadet / junior / minime • Vétéran

En 1992, le club, avec le soutien de la ville, s'est doté d'un boulodrome couvert lui permettant d'exercer toute l'année. Aujourd'hui le club participe à de nombreux championnats départementaux et nationaux, portant ainsi les couleurs de Revin au delà des frontières de notre commune avec un beau palmarés 2008 :

- Champion des Ardennes Vétéran
- Champion des Ardennes Doublette Sénior
- Vice Champion de ligue tripléte sénior
- Vice Champion des Ardennes Cadet
- Vice champion de ligue Cadet

Autant dire que la Fanny Revinoise ne se contente pas de pointer : elle gagne.

Romain TEILLAIS: un Revinois à Sciences Po

Élève du lycée Chanzy (Charleville) en section ES, Romain a également suivi le cursus d'une classe européenne (anglais) qui lui a permis d'améliorer son anglais tant à l'oral qu'à l'écrit. Il a d'ailleurs dans le cadre de la section européenne passé quelques examens de langue anglaise : le Cambridge test. Après avoir obtenu le niveau PET avec mention l'année dernière il vient d'obtenir le FCE. Élève à Chanzy il fait parti cette année de l'atelier théâtre (il a même passé l'option théâtre au bac) sous l'encadrement du professeur du lycée M^{me} Tadjine. Ces cours lui ont permis de découvrir un monde passionnant d'acteurs, de jeu, d'œuvres, d'univers... Aujourd'hui, il concrétise donc son rêve et le fruit de nombreuses années de travail en entrant à Sciences Po Paris. À quelques jours de la rentrée son impatience et son excitation ne font que croître...



Demandez le programme

OCTOBRE 2008

SALLE JEAN VILAR

du 6 au 19	Lire en fête
le 10	Gala alpe Danses Folkloriques
le 15	Boîte à Mail'art
le 17	Pas grave (JMF scolaire)
le 19	Lire en Fête (Lire Malgré Tout)

SALLE DES SPORTS

le 11	Portes ouvertes RMS
le 12	Brocante (Anim Disco)
le 19	Foire aux livres (OT)
le 25	Loto des Jeunes Sapeurs Pompiers

SALLE DE REPAS QUAI QUINET

le 12	Repas des Anciens
-------	-------------------

Comme chaque année le repas des anciens se déroulera le deuxième dimanche d'octobre.

Vous pouvez dès maintenant contacter les services de la mairie afin de vous inscrire.

DIVERS

du 13 au 19	Semaine du Goût Cour Jean Macé (AREL)
le 19	Concert à l'église de Revin (Chante Ma Vallée)
du 8 au 18 octobre	« Le Commerce en Fête » 2 ^e édition proposé par la CCI des Ardennes et les Unions Commerciales Industrielles et Artisanales des Ardennes

NOVEMBRE 2008

SALLE JEAN VILAR

du 14 au 21	Semaine Interculturelle
le 1 et le 2	Concert de l'espoir (chanson)
le 7	Diaporama Ardam
le 14	Concert Edmundo Carneiro
le 24	Tout Ouïe (scolaire)
le 28	Une de perdue (Merle Moqueur)

SALLE DES SPORTS

le 1	Loto (UCAR)
le 2	Bourse aux jouets (UCAR)
le 9	Loto des Communaux
le 15	Loto des Sapeurs Pompiers
le 23	Loto du RTC
le 30	Noël Porcher

SALLE DES REPAS QUAI QUINET

le 23	Repas ACPG-CATM
le 29	Repas UMR (Sainte Cécile)

DIVERS

le 23	Grand'Messe de Sainte Cécile (Chante Ma Vallée)
-------	--

ET PUIS N'OUBLIEZ PAS

**Le défilé du 11 novembre
pour le 90^e anniversaire de l'armistice**

L'ATELIER SANTÉ VILLE

Rendez-vous le 9 octobre

L'ASV est un espace public partenarial pour définir des objectifs d'amélioration, et initier des changements dans le domaine de la santé, au service de la population.

Pour établir un diagnostic partagé, un questionnaire a été soumis en 2007 auprès :

- des professionnels de la santé, de l'insertion, de l'éducation, du social, de la sécurité, des intervenants au sein des associations

- des habitants de la Ville de Revin
- des élus de la Ville de Revin

Les résultats de cette enquête seront portés à la connaissance de tous lors de la réunion collective, qui se tiendra :

**Le jeudi 9 octobre 2008 à 18h00
à l'Espace Jean Vilar de Revin**

Le CODES des Ardennes assurera la présentation de ces résultats.

À l'issue de cette réunion, il vous sera proposé d'intégrer **des groupes de travail pour engager la réflexion sur les actions à mener.**